

Je soussigné (Nom, Prénom, Raison Sociale) : _____

N° TVA : _____

Adresse de facturation : _____

Pays : _____

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

**DÉCLARE SOUSCRIRE
UNE SAILLIE DE**
 Silver Deux de Virton*HDC
 Carinjo 9*HDC

 Be Express*HDC
 Uraeus Blanc*HDC

 Djumbé du Rouet*HDC

La semence ne peut être utilisée que pour des inséminations classiques ou en vue d'un transfert d'embryon. L'utilisation par I.C.S.J. ou toute autre technique moderne de reproduction n'est pas autorisée. L'insémination doit être réalisée dans un centre agréé. Toute insémination privée est interdite.

POUR LA SAISON DE MONTE 2018, POUR MA JUMENT

Nom de la jument : _____ N° Sire : _____ Date de naissance : _____

La jument est-elle maiden, vide ou suivée ? _____

Père de la jument : _____ N°Stud-book : _____

Mère de la jument : _____ N°Stud-book : _____

Qui sera inséminée au centre de : _____

Adresse du centre : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

IMPORTANT : Merci d'indiquer dans quel stud-book vous souhaitez faire déclarer l'insémination de votre jument : _____

DATE À LAQUELLE JE SOUHAITE DISPOSER DES DOSES DANS CE CENTRE :

____ / ____ / ____

Je certifie que cette saillie est prise en vue de réaliser un transfert d'embryon :
 OUI NON

TYPE DE SAILLIE	ÉTALON	TARIFS		Frais Techniques		Frais de Saillie		Frais d'expédition	Retrait sur place
		Tarif hors frais d'expédition ou de retrait sur place		Prix HT		Prix HT			
IAR	<input type="checkbox"/> Carinjo 9*HDC	1 500 € HT	1 650 € TTC	350 € HT	385 € TTC	1 150 € HT	1 265 € TTC	sur devis	80 € HT 96€ TTC
	<input type="checkbox"/> Carinjo 9*HDC	2 000 € HT	2 200 € TTC	500 € HT	550 € TTC	1 500 € HT	1 650 € TTC	sur devis	80 € HT 96€ TTC
IAC 1 dose de 2 paillettes	<input type="checkbox"/> Silver Deux de Virton*HDC	1 500 € HT	1 650 € TTC	500 € HT	550 € TTC	1 000 € HT	1 100 € TTC	sur devis	80 € HT 96€ TTC
	<input type="checkbox"/> Uraeus Blanc*HDC	1 200 € HT	1 320 € TTC	500 € HT	550 € TTC	700 € HT	770 € TTC	sur devis	80 € HT 96€ TTC
	<input type="checkbox"/> Be Express*HDC	1 000 € HT	1 100 € TTC	500 € HT	550 € TTC	500 € HT	550 € TTC	sur devis	80 € HT 96€ TTC
	<input type="checkbox"/> Djumbé du Rouet*HDC	900 € HT	990 € TTC	500 € HT	550 € TTC	400 € HT	440 € TTC	sur devis	80 € HT 96€ TTC

Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, sous réserve de modifications du texte de la législation fiscale française ; en cas de modification du taux de TVA un rectificatif de paiement sera effectué et demandé à l'acheteur.

Le présent contrat n'est pas soumis à la TVA sur présentation du numéro de TVA intracommunautaire de l'acheteur.

Coordonnées Bancaires
HARAS DES COUDRETTES SARL
 IBAN : FR76 3000 4021 4700 0102 3787 911
 BIC : BNPAFRPPXXX

J'accepte les CONDITIONS GENERALES DE MONTE et les CONDITIONS PARTICULIÈRES du présent contrat.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____ en deux exemplaires.

 L'Acheteur
(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le Vendeur

**ENVOYER L'ENSEMBLE DU FORMULAIRE ACCOMPAGNÉ
DU VIREMENT À L'ORDRE DU : HARAS DES COUDRETTES SARL
À L'ADRESSE SUIVANTE : CRYDOR - CENTRE DE GESTION - 33 RUE VAVIN - 75006 PARIS - FRANCE**

Exemple élève



Je soussigné (Nom, Prénom, Raison Sociale) : _____

N° TVA : _____

Adresse de facturation : _____

Pays : _____

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

DÉCLARE SOUSCRIRE UNE SAILLIE DE

Silver Deux de Virton*HDC Be Express*HDC Djumbé du Rouet*HDC

Carinjo 9*HDC Uraeus Blanc*HDC

La semence ne peut être utilisée que pour des inséminations classiques ou en vue d'un transfert d'embryon. L'utilisation par I.C.S.I. ou toute autre technique moderne de reproduction n'est pas autorisée. L'insémination doit être réalisée dans un centre agréé. Toute insémination privée est interdite.

Nom de la jument : _____ N° Sire : _____ Date de naissance : _____

La jument est-elle maiden, vide ou suitée ? _____

Père de la jument : _____ N°Stud-book : _____

Mère de la jument : _____ N°Stud-book : _____

Qui sera inséminée au centre de : _____

Adresse du centre : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél : _____ Fax : _____ Email : _____

IMPORTANT : Merci d'indiquer dans quel stud-book vous souhaitez faire déclarer l'insémination de votre jument : _____

DATE À LAQUELLE JE SOUHAITE DISPOSER DES DOSES DANS CE CENTRE :

____ / ____ / ____

Je certifie que cette saillie est prise en vue de réaliser un transfert d'embryon :

OUI NON

TYPE DE SAILLIE	ÉTALON	TARIFS		Frais Techniques		Frais de Saillie		Frais d'expédition		Retrait sur place	
		Tarif hors frais d'expédition ou de retrait sur place		Prix HT		Prix HT				Prix HT	
IAR	<input type="checkbox"/> Carinjo 9*HDC	1 500 € HT	1 650 € TTC	350 € HT	385 € TTC	1 150 € HT	1 265 € TTC	sur devis		80 € HT	96 € TTC
IAC 1 dose de 2 paillettes	<input type="checkbox"/> Carinjo 9*HDC	2 000 € HT	2 200 € TTC	500 € HT	550 € TTC	1 500 € HT	1 650 € TTC	sur devis		80 € HT	96 € TTC
	<input type="checkbox"/> Silver Deux de Virton*HDC	1 500 € HT	1 650 € TTC	500 € HT	550 € TTC	1 000 € HT	1 100 € TTC	sur devis		80 € HT	96 € TTC
	<input type="checkbox"/> Uraeus Blanc*HDC	1 200 € HT	1 320 € TTC	500 € HT	550 € TTC	700 € HT	770 € TTC	sur devis		80 € HT	96 € TTC
	<input type="checkbox"/> Be Express*HDC	1 000 € HT	1 100 € TTC	500 € HT	550 € TTC	500 € HT	550 € TTC	sur devis		80 € HT	96 € TTC
	<input type="checkbox"/> Djumbé du Rouet*HDC	900 € HT	990 € TTC	500 € HT	550 € TTC	400 € HT	440 € TTC	sur devis		80 € HT	96 € TTC

Les tarifs sont établis sur la base HT et les prix TTC sont calculés sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre, sous réserve de modifications du texte de la législation fiscale française ; en cas de modification du taux de TVA un rectificatif de paiement sera effectué et demandé à l'acheteur.

Le présent contrat n'est pas soumis à la TVA sur présentation du numéro de TVA intracommunautaire de l'acheteur.

Coordonnées Bancaires
HARAS DES COUDRETTES SARL
 IBAN : FR76 3000 4021 4700 0102 3787 911
 BIC : BNPAFRPPXXX

J'accepte les CONDITIONS GENERALES DE MONTE et les CONDITIONS PARTICULIÈRES du présent contrat.

Fait à _____, le ____ / ____ / _____ en deux exemplaires.

L'Acheteur
(signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Le Vendeur

ENVOYER L'ENSEMBLE DU FORMULAIRE ACCOMPAGNÉ DU VIREMENT À L'ORDRE DU : HARAS DES COUDRETTES SARL
À L'ADRESSE SUIVANTE : CRYDOR - CENTRE DE GESTION - 33 RUE VAVIN - 75006 PARIS - FRANCE



Exemplaire HDC

Contrat de Saillie HARAS DES COUDRETTES - SAISON 2018

CONDITIONS GENERALES

Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut. Les vaccinations doivent être à jour (rhino-pneumonie comprise).

• **Si la jument inséminée est en état de vacuité au 01/10/2018, le Haras des Coudrettes s'engage à rembourser les frais de saillie.** C'est à l'acheteur de prouver, avant le 01/10/2018, par un certificat vétérinaire, que la jument est restée vide. Dans le cas contraire, elle sera considérée comme pleine et aucun remboursement ne sera effectué.

• La semence ne peut être utilisée que pour des inséminations classiques ou en vue d'un transfert d'embryon. **L'utilisation par I.C.S.I. ou toute autre technique moderne de reproduction n'est pas autorisée.**

• **L'insémination doit être réalisée dans un centre agréé.** Toute insémination privée est interdite.

• **Transfert d'Embryon** : La semence acquise en vue d'un transfert d'embryon n'est valable que pour une seule gestation. Si plusieurs gestations sont obtenues à partir d'une même récolte, une nouvelle carte de saillie devra être réglée pour chaque gestation supplémentaire (confirmée par les battements de cœur).

• A la réception du présent contrat de saillie dûment signé en deux exemplaires (un exemplaire vous sera retourné signé par nos soins) et de la totalité de votre règlement, la semence sera expédiée par la société **AMELIS Equitechnic, Chemin du Marais, 14340 CORBON**. L'envoi des doses dans le centre d'insémination choisi n'est pas automatique et se fait à la demande expresse du propriétaire de la jument dans les délais utiles. **Les frais d'expédition sont à la charge du propriétaire de la jument.**

• La carte de saillie est effective à l'acceptation par l'acheteur des conditions du présent contrat dûment signé et de l'encaissement des frais. **Aucun dossier incomplet ne sera traité.**

• **Dans le cas d'un règlement en provenance de l'étranger**, les frais bancaires nécessaires à ce règlement restent à la charge de l'acheteur et le montant crédité sur le compte du Haras des Coudrettes doit correspondre au tarif de la carte de saillie entière (frais d'expédition de la semence inclus).

• Les frais de prestations techniques comme les frais d'acheminement au centre de mise en place, de pension, de suivi gynécologique et d'analyses éventuelles sont à la charge de l'acheteur. En aucun cas le Vendeur ne peut être tenu responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur.

• Le vendeur se réserve le droit, en cas de défaut de paiement, de conserver la propriété du poulain à hauteur de la somme due. Les frais liés au quotidien dudit poulain demeurent à la charge exclusive du propriétaire de la jument.

• Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal. En cas de recouvrement judiciaire, le débiteur sera redevable de tous les frais de poursuites.

• L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Il reconnaît qu'aucune garantie de résultat ne lui a été donnée et accepte le risque que sa jument reste vide.

• L'éleveur s'engage à ne déclarer la naissance de son poulain dans le stud-book annoncé dans le présent contrat que lorsqu'il aura réglé la totalité des factures dues au Haras des Coudrettes. **L'éleveur aura reçu en retour, sous réserve de respecter ces conditions, l'original de la déclaration de naissance.**

CONDITIONS PARTICULIERES EN IAF (insémination de semence fraîche) :

• Les juments étant restées vides l'année précédente devront arriver au Haras avec un certificat bactériologique négatif de prélèvement de col de l'utérus.

• Toute jument jugée inapte avant l'insémination par l'insémineur/vétérinaire, compte tenu de son état de santé, peut se voir refuser d'être inséminée. Le Haras des Coudrettes peut refuser une jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires nécessaires et suffisantes, sans remise en cause des sommes préalablement dues au / encaissées par le Haras des Coudrettes

• L'insémination sera effectuée en Normandie au **centre agréé d'Amélis/Equitechnic situé Chemin du Marais, 14340 CORBON France** ou à celui du Haras des Coudrettes situé au **Haras de la Forge - 14800 Vauville/Tourgéville France.**

• L'acheteur accepte de recevoir de la semence congelée en cas d'indisponibilité du cheval (selon disponibilités).

CONDITIONS PARTICULIERES EN IAR (insémination en semence réfrigérée) :

Frais d'expédition

Expédition de doses réfrigérées hors France Métropolitaine : sur devis

• **L'envoi de la semence dans un centre ne sera effectué qu'à réception du présent contrat signé, accompagné de la preuve de règlement. Le transport de toute semence reste à la charge du propriétaire de la jument.**

• La semence devra être mise en place entière sur ovulation.

• **En cas d'utilisation de toute la semence sans résultat de gestation**, le Haras des Coudrettes peut envoyer 1 dose supplémentaire, les frais d'expédition ou de retrait au centre sont à la charge du propriétaire de la jument. Le Vendeur se réserve le droit de ne plus fournir de semence pour les juments ayant été inséminées sur au-moins 2 chaleurs.

• **Dans le cas où toute la semence n'aurait pas été utilisée, et que l'acheteur désire inséminer une autre jument avec la semence restante**, après présentation de la nouvelle jument et acceptation de celle-ci par le Haras des Coudrettes, l'acheteur doit s'acquitter du paiement d'une nouvelle carte de saillie complète (frais techniques et frais de saillie).

• Le Haras des Coudrettes s'engage, via Amélis Equitechnic, à faire partir des doses dans les meilleures conditions, en parfait état. En aucun cas le Haras des Coudrettes ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs de routage, de perte ou de dégradation des doses pendant le transport.

CONDITIONS PARTICULIERES EN IAC (insémination en semence congelée) :

Frais d'expédition

Les tarifs des frais d'expédition sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'être modifiés sans préavis :

- Retrait sur place (AMELIS EQUITECHNIC - 14340 CORBON) : 80 € HT (soit 96 € TTC dont 16 € TVA 20 %), comprenant le certificat sanitaire européen

- Envoi hors France Métropolitaine : sur devis

• **L'envoi des doses dans un centre ne sera effectué qu'à réception du présent contrat signé, accompagné de la preuve de règlement. Le transport de toutes doses reste à la charge du propriétaire de la jument.**

Aucun dossier incomplet ne sera traité.

• Dans les centres agréés, envoi de **1 dose de 2 paillettes** (dont la mobilité est égale ou dépasse 35 % après décongélation) seront mises à disposition. Chaque dose devra être mise en place entière sur ovulation.

• **En cas d'utilisation de toutes les doses sans résultat de gestation**, le Haras des Coudrettes peut envoyer 1 dose (soit 2 paillettes au total) supplémentaire au forfait de 250 € HT (sur présentation du certificat de vacuité), les frais d'expédition ou de retrait restant à la charge du propriétaire de la jument. Le Vendeur se réserve le droit de ne plus fournir de paillettes pour les juments ayant été inséminées sur au-moins 2 chaleurs.

• **Dans le cas où toutes les doses n'auraient pas été utilisées, et que l'acheteur désire inséminer dans la même saison de monte une autre jument avec les doses restantes**, après présentation de la nouvelle jument et acceptation de celle-ci par le Haras des Coudrettes, l'acheteur doit s'acquitter du paiement d'une nouvelle carte de saillie complète (frais techniques et frais de saillie).

• Les paillettes de semence mises à disposition afin de mettre en œuvre cette saillie vendue au travers du présent contrat restent la propriété du Haras des Coudrettes. **La semence congelée non utilisée ou en excédent doit être retournée à vos frais à la société Amélis Equitechnic à la fin de la saison de monte 2018, aucune déclaration de naissance ne sera envoyée à l'éleveur sans ce retour.**

• Les paillettes utilisées (vides) devront être retournées à la société Amélis Equitechnic à la charge de l'acheteur.

Signature :